

<http://ujfp.org/spip.php?article5732>



Les Français juifs seraient-ils des citoyens à part ?

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -

UJFP

Publication date: dimanche 16 juillet 2017

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

C'est ce que suggère notre Président en invitant un chef d'État étranger pour commémorer une tragédie française, la rafle du Vél' d'Hiv'.

3 octobre 1940. Le premier Statut des Juifs fait d'une partie des français sous Vichy des citoyens « à part ». Le lendemain, la loi du 4 octobre 1940 sur « les ressortissants étrangers de race juive » étend cette distinction à l'ensemble des Juifs vivant en France.

Les 16 et 17 juillet 1942, 7000 policiers et gendarmes français, sous les ordres du régime de Vichy, procédaient à une rafle des Juifs parisiens. Les fascistes français avaient poussé le zèle jusqu'à l'arrestation des enfants, devançant ainsi les demandes de l'occupant nazi. Plus de 13000 Juifs dont 4000 enfants étaient parqués au vélodrome d'hiver avant d'être déportés et, pour la quasi-totalité, assassinés.

Ni les auteurs ni les exécutants français de cette rafle ne seront poursuivis, en particulier René Bousquet qui sera assassiné sans jamais avoir été jugé. Il faudra attendre 1995 pour que le président Chirac reconnaisse la responsabilité de l'État français.

En quoi ce crime contre l'humanité « franco-français » concerne-t-il un chef d'État étranger ? A quel titre un chef d'État étranger pourrait parler au nom des victimes et de leurs proches ?

Sauf à considérer que les Juifs français sont des citoyens un peu différents, qu'ils ne sont pas tout à fait Français et doivent être représentés par l'État d'Israël... Curieuse vision de notre République que nous présente-là son nouveau Président.

Nous, Juifs français sommes doublement choqués par cette invitation. Non seulement elle fait de nous des citoyens « à part » mais en plus le Président Macron nous fait représenter par le chef d'un État où un citoyen sur cinq n'a pas les mêmes droits que ses quatre compatriotes juifs. Une puissance occupante qui, au mépris des Conventions de Genève et des rappels à l'ordre de l'ONU vole l'eau et la terre des Palestiniens pour y installer des colonies, nie les droits des Palestiniens (enfermement administratif, exécutions extrajudiciaires...) quand il ne les enferme pas dans la cage infernale qu'est devenue Gaza.

Comment, en plus, oser nous faire représenter nous, enfants de la République, par le représentant d'un régime dont le racisme s'affiche ouvertement, assimilant les Palestiniens à des serpents ou appelant au meurtre contre les mères palestiniennes. Un racisme qui s'étend même à ses propres citoyens juifs, orientaux ou venus d'Afrique de l'Est.

L'UJFP dénonce l'invitation de Benyamin Nétanyahou par notre Président. Cette visite est une insulte aux victimes et à leurs proches.

La lutte contre le racisme et pour l'égalité des droits ne se divise pas.

Le Bureau national de l'UJFP, le 9 juillet 2017